

SAC-911107

UNIVERSITÉ DE MONCTON

113e réunion du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 7 novembre 1991

9 h Salon du Chancelier

Centre universitaire de Moncton

PRÉSENTS-ES

Jean-Bernard Robichaud, président

Paul Albert

Mariana Kant Antonescu

Fernand Arsenault

Anne-Marie Arseneault

Corine Auger

Adrien Bérubé

Bernadette Bérubé

Lise Caron

Wilkie Darismé

Léandre Desjardins

Nassir El-Jabi

Yvon Fontaine

Normand Gionet

Fernand E. Girouard

Alice Guérette-Breau

Christophe Jankowski

Paul Lanctôt

Nicolas Landry

Jeannette LeBlanc

Ronald C. LeBlanc

Albert Lévesque

Victorin Mallet

Colette Martin

Chadia Moghrabi

Bernard Nadeau

Fernande Paulin

Marielle Préfontaine

Arsène Richard

Omer Robichaud

Shelley Robinson
Gilbert Roussel
Rodolphe Savoie
John Sichel
André St-Hilaire
Léo Thériault
Émilien Vermette
Francis Weil

INVITÉS

Rhéal Bérubé
Armand Caron
Normand Carrier
Médard Collette
Louis Malenfant
Viateur Viel
Hugues Chiasson, observateur
Pierre Dion, président d'assemblée
Gilles Long, secrétaire

EXCUSÉS: Paul-Émile Benoit, Gérald Boudreau, Victor Boudreau, Alice Guérette-Breau et Hektor Haché-Haché

ABSENTS: Roland G. LeBel et Michel McSween

TABLE DES MATIÈRES

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT 4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION 4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE 4
4. CORRESPONDANCE 4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-910826 4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL 5
 - 7.1 (7.1) Conseil de la langue française 5
 - 7.2 (7.2) Valorisation de l'enseignement et de l'enseignant-e 5
 - 7.3 (7.3) Comité MESF - U de M: développement du CUS 5
 - 7.4 (9) Rapports annuels: R: 06-SAC-910826 6
 - 7.5 (13) Revalorisation du rôle des responsables de département, d'école et de faculté dans la gestion du dossier étudiant 6
 - 7.6 (14) Place de la formation des maîtres dans les programmes de l'Université 6
 - 7.7 (10.3) BA (libre): R: 09-SAC-910826: éclaircissements 7
8. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-911017 8
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL 8
 - 9.1 Planification stratégique 8

9.2 Réunion spéciale en décembre	8
10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	9
10.1 Règlements universitaires du 3e cycle	9
10.2 Sciences forestières	10
10.3 Sciences de l'éducation: conditions de maintien	10
11. CONTINGENTEMENT DES PROGRAMMES À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	10
12. NOMINATIONS	11
12.1 Comité des programmes	11
13. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION, GRADES HONORIFIQUES	12
14. CALENDRIERS UNIVERSITAIRES 1992-93 ET 1993-94	12
15. AFFAIRES NOUVELLES	12
15.1 Article 38 des Statuts et règlements: durée des mandats	12
15.2 Contingentement des cours	13
15.3 Correspondance: lettre de Normand Gionet	14
16. PROCHAINES RÉUNIONS	14
17. CLÔTURE	14

ANNEXES 15

ANNEXE A: Lettre du Recteur adressée à Kevin Doyle	16
ANNEXE B: Place de la formation des maîtres dans les programmes de l'Université	18
ANNEXE C: Procès-verbal CCJ-911017	20
ANNEXE D: Rapport du Comité des programmes	27
ANNEXE E: Contingentement des programmes à la Faculté des sciences de l'éducation	39
ANNEXE F: Calendriers universitaires 1992-1993 et 1993-1994	44

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 5. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes et spécialement aux nouveaux membres: Mariana K. Antonescu, professeure au CUM; Hektor Haché-Haché, professeur au CUM; André St-Hilaire, étudiant de 2e cycle au CUM; Shelley Robinson, étudiante de 1er cycle au CUM. Se sont excusés: Paul-Émile Benoit qui sera remplacé par Hugues Chiasson en tant qu'observateur, Alice Guérette-Breau, Gérald Boudreau, Victor Boudreau et Hektor Haché-Haché.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

M. le Secrétaire donne lecture de l'avis de convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est dans l'ordre, selon le Secrétaire.

4. CORRESPONDANCE

4.1 Lettre du Recteur (1991 11 01), adressée à monsieur Kevin Doyle, éditeur de la revue Maclean's, relativement à son numéro spécial consacré aux universités canadiennes. (Voir l'annexe A, page 16)

Monsieur Jean-Bernard Robichaud précise que cette lettre paraît aujourd'hui dans le journal L'Acadie Nouvelle.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajouts:

15.1 Article 38 des Statuts et règlements: information

15.2 Contingement des cours

R: 01-SAC-911107

Il est proposé par Chadia Moghrabi et appuyé par Paul Albert

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTÉ.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-910826

R: 02-SAC-911107

Il est proposé par John Sichel et appuyé par Émilien Vermette

"Que le procès-verbal SAC-910826 soit adopté."

Vote unanime ADOPTÉ.

Fernand Arsenault demande d'ajouter au procès-verbal: "Lors de ma première visite au CAE, j'ai demandé s'il était possible, lorsqu'il y aurait des problèmes avec un dossier, d'appeler le Bureau du doyen ou du vice-doyen afin de répondre aux questions posées par le CAE. Cela éviterait une perte de temps de part et d'autre."

Président: Le procès-verbal rapporte ce qui a été dit et non ce qu'on voulait dire. Je reçois ces paroles comme une réaction au procès-verbal.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

7.1 (7.1) *Conseil de la langue française*

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que le Conseil de la langue française s'est réuni le 21 septembre dernier. Il est présidé, de façon intérimaire, par Arthur Girouard jusqu'à la nomination d'un.e promoteur.e. Le Comité a formulé une recommandation qu'il transmet aux sénateurs.res: Que l'Université embauche pour une période de six mois (plus ou moins) un agent ou une agente de recherche pour effectuer, au nom du Conseil, une évaluation des besoins et des coûts de la mise en place du bureau du promoteur ou de la promotrice de la langue et d'un service de révision de textes.

Le Conseil de la langue française a étudié les desiderata du Sénat et recommande une mesure intermédiaire. Cette résolution doit être acheminée à la direction de l'Université. Le Conseil est actif; il a commencé son travail.

7.2 (7.2) Valorisation de l'enseignement et de l'enseignant-e

Léandre Desjardins fait l'historique du Comité. Après avoir sondé la communauté universitaire sur les forces et les faiblesses de l'enseignement, un travail de synthèse a été fait et des tableaux ont été constitués en plus d'une liste de 42 différentes recommandations. Ce matériel a été reçu et est prêt pour une prochaine rencontre du Comité. Arsène Richard est responsable de la convocation de la prochaine réunion.

Résumé des interventions

Le Rapport Smith de l'AUCC vient d'être publié; l'enseignement serait sous-évalué dans les universités canadiennes.

Monsieur Smith n'a pas reçu le mandat d'évaluer la recherche, mais plutôt l'enseignement. On ne peut pas lui faire dire que, s'il y a des faiblesses du côté enseignement, c'est parce qu'on met trop d'accent sur la recherche.

7.3 (7.3) Comité MESF - U de M: développement du CUS

Monsieur Jean-Bernard Robichaud précise que suite à l'approbation de principe du rapport, le document a été distribué. Le développement du CUS a été placé en tête de liste dans les priorités de développement de l'Université. Le Comité constitué s'est réuni au début de l'été. La demande de l'Université a été soumise à la CESPM qui a fait ses recommandations au Gouvernement. Suite aux résultats des élections dans Shippagan-Iles, ça semble avoir ébranlé la volonté politique concernant ce projet. "J'ai écrit aux différents ministres. La priorité au niveau de l'Université est le développement du CUS. J'ai rencontré le nouveau ministre du ministère de l'Enseignement supérieur et Formation, Monsieur Vaughn Blaney. Le projet continue à faire partie de la vision du Gouvernement. Le premier Ministre a affirmé qu'il y avait un problème politique". Nous prévoyons demander audience auprès du ministre Vaughn Blaney et de trois autres ministres, soit MM. Losier, Blanchard et Mme Mersereau. Je serai accompagné de monsieur Armand Caron, VRCUS.

7.4 (9) Rapports annuels: R: 06-SAC-910826

Léandre Desjardins informe les membres que la résolution 06-SAC-910826 n'a pas été oubliée. On a demandé au secrétaire du Comité de la formation générale de retirer des rapports ce qu'il y a sur ce thème. Nous avons aussi demandé à Naguy Helmy de faire une synthèse de ces rapports annuels. Le travail n'est pas terminé.

7.5 (13) Revalorisation du rôle des responsables de département, d'école et de faculté dans la gestion du dossier étudiant

Fernand Arsenault explique qu'un document est prêt, mais qu'il souhaite en discuter avec la RDD. Ce document sera soumis au Sénat à sa prochaine réunion.

7.6 (14) Place de la formation des maîtres dans les programmes de l'Université

(Voir l'annexe B, page 18)

Léandre Desjardins explique. Concernant le vocabulaire utilisé, j'aime bien l'expression formation à l'enseignement. Dans notre structure, nous n'avons pas un bon mécanisme d'interface entre la Faculté des sciences de l'éducation et les autres facultés. Dans la formation à l'enseignement, il y a un besoin pour la Faculté des sciences de l'éducation de travailler avec les autres facultés. Je demande au Sénat la mise sur pied d'un comité ad hoc.

R: 03-SAC-911107

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Jean-Bernard Robichaud

"Qu'un comité ad hoc soit formé pour étudier et proposer des solutions aux problèmes «d'interface» entre la Faculté des sciences de l'éducation et les autres facultés impliquées dans la formation à l'enseignement."

Résumé des interventions

Omer Robichaud s'étonne que "certains documents arrivent au Sénat" sans que sa Faculté n'ait été consultée, dans un dossier qui l'intéresse au plus haut point. Notre souhait c'est qu'on aimerait piloter ce dossier.

Ronald C. LeBlanc estime que la Faculté des sciences sociales devrait être appelée à contribuer étant donné que "la formation en sciences sociales est comme la base de l'enseignement".

Monsieur le Président invite les membres à se concentrer sur la proposition, laquelle ne parle ni de mandat ni de composition.

Le doyen Victorin Mallet se dit préoccupé par la phrase "que la formation des maîtres est prioritaire dans les programmes de formation à l'Université de Moncton". Cela signifie-t-il que les programmes de sciences seront en deuxième ordre?

Le VRER, Léandre Desjardins, est d'avis "qu'il faut être capable de prendre une position face à des objectifs de cette nature". Il rappelle que l'an dernier il a convoqué deux ou trois rencontres auxquelles avaient été invitées quatre personnes de la Faculté des sciences de l'éducation: le doyen, le vice-doyen et deux autres personnes du Département des fondements et ressources humaines en éducation. Il y avait également quelqu'un de la Faculté des sciences sociales et de la Faculté des arts. "Nous avons alors discuté de questions relatives à la formation à l'enseignement".

Monsieur Desjardins dit ne pas avoir voulu intégrer le mandat et la composition dans sa proposition, car toute modification nécessite ensuite l'intervention du Sénat.

À savoir si le Comité s'occupera du problème général de la formation des maîtres, le VRER répond qu'un comité de la Faculté des sciences de l'éducation s'en occupe déjà.

Vote unanime ADOPTÉ.

PAUSE 11 h

REPRISE 11 h 15

Avec l'accord de l'assemblée, Monsieur le Président apporte quelques modifications à l'ordre du jour.

Ajouts des rubriques suivantes

7.7 BA libre: R: 09-SAC-910826: éclaircissements

15.3 Correspondance: Lettre de Normand Gionet

Omer Robichaud demande d'ajouter à la composition du Comité ad hoc le doyen de la Faculté des sciences sociales et un professeur de la Faculté des sciences de l'éducation.

Tous les membres du Sénat sont d'accord.

En réponse à une question, le Président d'assemblée spécifie que les membres du Comité ne sont pas là "à titre de membres du Sénat".

7.7 BA libre: R: 09-SAC-910826: éclaircissements

Adrien Bérubé demande des précisions sur l'intention de cette résolution. Est-ce que c'était de demander aux étudiants de déclarer leurs concentrations ou le nombre de concentrations?

VRER: Les règlements prévoient soit deux ou trois concentrations. La résolution demande de spécifier les disciplines.

8. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-911017

(Voir l'annexe C, page 20)

R: 04-SAC-911107

Il est proposé par Colette Martin et appuyé par Bernard Nadeau

"Que le procès-verbal CCJ-911017 soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

9.1 *Planification stratégique*

Jean-Bernard Robichaud informe les membres que la version 6 de la mission accompagne le procès-verbal du Comité conjoint de la planification. "La version a été remise à titre d'information. On vise à intégrer dans les documents une révision de la mission pour la réunion de mai pour le Sénat, de juin pour le Conseil des gouverneurs. Dans la version 8, il y a encore des choses ambiguës. L'exercice de collecte de questions stratégiques, ce sont des préoccupations émanant de la communauté universitaire. Nous avons reçu plus de 325 questions. Le Comité de gestion de la planification stratégique en a éliminé un certain nombre. L'objectif est de passer à une douzaine de questions. Il y a quelques semaines on avait encore 220 questions importantes. On a proposé qu'environ 50 gestionnaires (le CRI et la RDD) de l'Université appliquent une grille de pondération pour arriver à une cinquantaine de questions. Dans les semaines qui viennent on passera à une autre grille. Suite à ce travail, on va arriver à une proposition qui ira avec la structure de notre plan. On propose au Sénat une réunion spéciale en décembre pour qu'il se penche sur les questions retenues".

9.2 *Réunion spéciale en décembre*

R: 05-SAC-911107

Il est proposé par Jean-Bernard Robichaud et appuyé par Victorin Mallet

"Qu'une réunion spéciale du Sénat ait lieu le 6 décembre à 13h 30."

Vote unanime ADOPTÉ.

Interventions

Concernant les questions stratégiques, c'était assez difficile de pondérer certaines questions. Pour la réunion du 6 décembre, est-ce que vous allez vous en tenir au libellé?

Recteur: On a voulu retourner les questions telles que formulées. Ce qu'on tente de faire, c'est d'identifier des thèmes. Lorsqu'on va présenter cela au Sénat, ce pourrait être un amalgame de deux ou trois questions.

Concernant la version 8 de la mission, la teneur du texte ferme les horizons. Il ne faudrait pas minimiser le rôle universel de l'Université.

10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

(Voir l'annexe D, page 27)

Léandre Desjardins précise que la première page du rapport du Comité des programmes est donné à titre d'information. Il s'agit de questions où le Sénat avait délégué son autorité au CPR.

10.1 Règlements universitaires du 3e cycle

VRER: Le texte peut paraître long, mais il y a certains règlements qui sont déjà au 2e cycle. Il y a eu plusieurs discussions au sujet de ces règlements. Le CPR est prêt à les recommander.

R: 06-SAC-911107

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Christophe Jankowski

"Que les règlements du 3e cycle soient adoptés."

Résumé des interventions

Un membre suggère une adoption en deux étapes, ce qui permettrait de faire les ajustements nécessaires.

Il y aurait lieu de les soumettre au Conseil de la langue française pour vérifier les tournures de phrases.

Concernant le règlement 42.1.3, on pourrait ajouter l'exigence d'une autre langue pour le doctorat.

Au règlement 46.7, a-t-on prévu l'exigence d'une moyenne cumulative pour l'obtention du diplôme?

À 51.8.2, au point 2, redondance avec l'article précédent.

AMENDEMENT

P: 07-SAC-911107

Il est proposé par Fernand Arsenault

"Que l'on accepte en principe le projet et qu'on le ramène à la prochaine réunion du Sénat pour une adoption définitive."

Président: Je ne peux recevoir cet amendement.

P: 08-SAC-911107

Il est proposé par Arsène Richard et appuyé par Fernand Arsenault

"Que la proposition principale soit déposée pour étude et de la reprendre à la prochaine réunion du Sénat."

Vote Pour 4 Contre 33 REJETÉ.

VRER: Une révision des règlements, pour la terminologie, est faite au niveau du bureau du Secrétaire général. Il y a eu des suggestions concernant les lettres, tout cela devra être présenté dans un seul tableau. Il y aura une colonne pour interpréter ces lettres à chacun des cycles. Il n'y aurait pas de problèmes à adopter les règlements. Une fois approuvés, dès que la reformulation sera faite, on déposera la version finale au Sénat avant publication.

Vote Pour 32 Contre 1 ADOPTÉ.

DÉJEUNER: 12 h 35

REPRISE: 14 h 5

10.2 Sciences forestières

R: 09-SAC-911107

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Lise Caron

"Dans le programme de BScF, que le cours IN 1003 remplace le cours IN 1213."

Vote unanime ADOPTÉ.

10.3 Sciences de l'éducation: modification aux conditions de maintien

R: 10-SAC-911107

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Omer Robichaud

"Pour être admis en deuxième année, l'étudiant.e devra avoir une moyenne cumulative de 2.3 au lieu de 2.0."

Les programmes visés, quels sont-ils?

SG: Les programmes de 4 ans en éducation, sauf le baccalauréat en loisir.

Un membre demande le vote.

Vote unanime ADOPTÉ.

La date d'application sera pour ceux et celles qui s'inscrivent à compter du 1er juillet 1992.

11. CONTINGENTEMENT DES PROGRAMMES À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(Voir l'annexe E, page 38)

Omer Robichaud explique. "En 1987, nous avons soumis une première proposition qui n'a pas été retenue. La raison qui nous amène à faire cette proposition aujourd'hui est pour nous protéger contre le raz de marée. En 1989-90, nous avions 762 étudiants.es; 1026 l'an dernier et 1270 cette année. Si la tendance se maintient, on pourrait arriver à 1700 étudiants dans deux ans. C'est une situation qui devient de plus en plus critique. Concernant les besoins futurs, une étude a été faite par le Ministère où on a essayé d'établir les besoins futurs pour entrer dans la profession. Concernant les enseignants suppléants, sur 385, 270 seraient prêts à accepter un poste à plein temps. La situation en Nouvelle-Écosse est stable et à l'Île du Prince-Édouard, les besoins sont très faibles. Le nombre de finissants.es est plus élevé que les besoins.

Concernant les ressources disponibles à la Faculté, pour les trois prochaines années, le personnel va être très taxés. Dans les ressources disponibles dans le milieu, si on atteint un maximum de 960, un enseignant sur trois recevrait un stagiaire. Il est évident qu'il faut viser pour des ratios plus bas. Concernant l'argument d'augmenter les exigences, l'expérience des cinq dernières années nous prouve que ce n'est pas assez. On accepterait des compromis de contingentement pour la première et la troisième année. Concernant les modalités, ce qui semble idéal ce serait d'avoir un comité tripartite pour faire l'étude des dossiers d'une façon anonyme. Les critères seraient la moyenne générale, sa performance, l'exigence additionnelle en français et d'autres critères selon le programme. L'étudiant avec une moyenne supérieure serait acceptée dès qu'il fait sa demande. La date d'admission serait plus tôt que le 15 juin, par exemple le 1er avril. L'étude des dossiers se ferait à partir de janvier afin de donner une réponse avant le 1er avril. Il faudrait s'en tenir à la proposition faite sur le contingentement".

R: 11-SAC-911107

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Nassir El-Jabi

"Que le Sénat se transforme en Comité plénier pendant 45 minutes pour l'étude de cette rubrique."

Vote unanime ADOPTÉ.

Il est 14 h 45.

Retour en assemblée régulière à 16 h 36.

R: 12-SAC-911107

Il est proposé par Adrien Bérubé et appuyé par Omer Robichaud

"À partir de septembre 1992, et ce pour une période de deux ans, que l'Université établisse à 90 le nombre d'étudiants et d'étudiantes qui seront admis en première année dans chacun des deux programmes du BEd élémentaire et du BEd secondaire, soit 30 étudiants ou étudiantes dans chacune des trois constituantes."

Vote unanime ADOPTÉ.

12. NOMINATIONS

12.1 *Comité des programmes*

R: 13-SAC-911107

Mises en candidature

Mariana Kant Antonescu Léandre Desjardins

Bernard Nadeau Léandre Desjardins

Vote unanime ADOPTÉ.

Monsieur le Président proclame l'élection de *Mariana Kant Antonescu* et de *Bernard Nadeau* au Comité des programmes.

R: 14-SAC-911107

Mise en candidature

Shelley Robinson Léandre Desjardins

Vote unanime ADOPTÉ.

Monsieur le Président proclame l'élection de *Shelley Robinson* au Comité des programmes.

13. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION, GRADES HONORIFIQUES

Jean-Bernard Robichaud explique que malheureusement il n'a pas de rapport formel. Il précise que le Comité a reçu très peu de nouvelles candidatures. Le Comité va étudier les candidatures des trois dernières années. Le Comité se rencontrera le 29 novembre prochain. Comme il y a une réunion spéciale du Sénat le 6 décembre, il suggère d'ajouter cette rubrique à l'ordre du jour de cette réunion. Cela nous donnera la possibilité jusqu'au mois de mars pour faire d'autres interventions.

14. CALENDRIERS UNIVERSITAIRES 1992-93 ET 1993-94

(Voir l'annexe F, page 43)

Gilles Long précise que les calendriers sont faits en respectant les principes directeurs établis par le Sénat en 1988. Les seules choses ajoutées sont les dates des réunions du Sénat et du Conseil des gouverneurs.

R: 15-SAC-911107

Il est proposé par Fernand Arsenault et appuyé par John Sichel

"Que les calendriers universitaires 1992-1993 et 1993-1994 soient adoptés."

À la session d'hiver 1993, la fin des cours est le 8 avril alors que la session d'examens est du 15 au 27 avril.

SG: La fin des cours devrait être le 14 avril. La correction sera faite.

Vote unanime ADOPTÉ.

15. AFFAIRES NOUVELLES

15.1 *Article 38 des Statuts et règlements: durée des mandats*

Dans le procès-verbal du Conseil des gouverneurs, on a modifié l'article 38 des Statuts et règlements. Je veux des informations. Qu'est-ce que ça veut dire «Vice-recteurs de constituante»? Quel est le rationnel pour renverser une décision prise antérieurement?

Recteur: Il y a deux vice-recteurs de constituante. La modification s'applique à ces deux postes. C'est une information qui touche le plan d'organisation de l'Université. Des éléments me manquent quant à un poste de vice-recteur au CUM.

SG: En 1980, lorsque Monsieur Finn est arrivé, il y avait un recteur adjoint au CUM. Ce vice-recteur est devenu vice-recteur exécutif par la suite et ce poste de recteur adjoint du CUM n'a jamais été aboli. Dans les Statuts et règlements actuels, lorsqu'on parle de vice-recteurs de constituante, c'est pour le CUSLM et le CUS.

Recteur: Concernant le rationnel, il y avait un certain nombre d'attendus. Quand les gens ont voté, ils ont jugé qu'ils pouvaient faire cette modification.

SG: La demande de modification comportait un élément nouveau. Dorénavant, il y aura une évaluation des cadres supérieurs.

Cela affecte la crédibilité du Conseil de changer en dedans de 6 mois un règlement. Je ne voudrais pas que le Sénat ait la responsabilité et je ne voudrais pas briser la crédibilité du Sénat.

Le Recteur dit se sentir interpellé par l'intervention de Monsieur Richard. Je sens une frustration. Je pense qu'en tant que Président du Sénat, je suis le gardien des résolutions du Sénat. Le problème est que je n'ai pas participé au débat concernant Jean-Guy Rioux. Il n'y a pas eu mention que le Sénat avait formulé une recommandation à ce sujet parce que je n'étais pas au courant d'une telle recommandation. Je considère que le plan d'organisation de l'Université est de la prérogative du Conseil.

SG: Lorsque cette question a été amenée au Conseil en juin 1990, le Conseil avait été saisi des recommandations du Sénat.

Arsène Richard: "Je me sens visé et je me sens comme le gars qui voulait éliminer Jean-Guy Rioux; ce qui n'était pas mon intention".

15.2 *Contingentement des cours*

Francis Weil explique qu'il y a un problème latent depuis qu'on a commencé à continger les cours. "Je ne suis pas sûr qu'on est rendu au point d'une solution acceptable de tous. À l'inscription, on a été témoin d'une file d'étudiants.es à compter de 3 h du matin. J'ai discuté avec des étudiants et ils sont anxieux d'arriver trop tard pour s'inscrire dans certains cours. Ce problème mérite qu'on y réfléchisse. Je suggère de demander au VRER de prendre le dossier en main, de constituer un comité avec des représentants étudiants pour trouver une solution acceptable".

Est-ce qu'on a examiner l'inscription par courrier?

Cette question est à l'étude présentement.

VRER: Je suis d'accord avec monsieur Weil. Depuis septembre, les doyens regardent une première tentative pour gérer cette question. Ils ont demandé de bâtir des statistiques avec lesquelles on travaille. Cette activité se passe avec les doyens. À mon avis, les doyens sont proches des étudiants.es et ils peuvent sentir leur besoin.

15.3 Correspondance: lettre de Normand Gionet

Lettre de Normand Gionet (1991 10 04), relativement à "l'état précaire de l'École d'éducation physique et de loisir".

Au Bureau de direction du Sénat on a suggéré de ne pas l'inclure à l'ordre du jour, mais qu'on donnerait l'occasion à monsieur Gionet d'expliquer.

Normand Gionet informe qu'il est en train de regarder la situation actuelle et qu'il amènera un document qui sera présenté à la réunion du mois de mars 1992.

16. PROCHAINES RÉUNIONS

Réunion spéciale, le 6 décembre 1991 à 13 h 30.

Réunion régulière, le 5 mars 1992 à 9 h.

17. CLÔTURE

R: 15-SAC-911107

Il est proposé par Chadia Moghrabi et appuyé par Normand Gionet

"Que la séance soit levée."

Vote unanime ADOPTÉ.

La séance est levée à 17 h 16.

Contresigné le _____

Jean-Bernard Robichaud Président _____

Gilles Long Secrétaire _____